



UNION INTERFÉDÉRALE
DES AGENTS DE LA
FONCTION PUBLIQUE
FORCE OUVRIÈRE

46 rue des Petites Écuries - 75010 Paris

01 44 83 65 55

secretariat@fo-fonctionnaires.fr



Paris, le 12 février 2026

Monsieur David Amiel
Ministre délégué auprès de la ministre de l'Action et des Comptes publics,
chargé de la Fonction publique et de la Réforme de l'État
139, rue de Bercy
75572 Paris Cedex 12

Objet : Demande d'audience – Annonces relatives à la réforme de l'État et à la décentralisation

Monsieur le Ministre,

À la suite des annonces gouvernementales récentes concernant un projet de réforme de l'État et de décentralisation, portées notamment par voie de presse, FO Fonction publique souhaite vous saisir officiellement d'une demande d'audience.

Ces annonces interviennent dans un contexte particulièrement dégradé pour les agents publics, marqué par l'adoption de la loi de finances pour 2026, qui prévoit des coupes budgétaires massives, des suppressions d'emplois, un gel des rémunérations et une fragilisation accrue des conditions de travail dans l'ensemble de la Fonction publique.

FO Fonction publique s'inquiète tout particulièrement des conséquences prévisibles de ce projet sur les services de l'État et leurs personnels : externalisations, suppressions ou transformations de postes, mobilités imposées, remises en cause des carrières, incertitudes sur les affectations et atteintes aux garanties statutaires.

Nous tenons également à dénoncer la méthode employée, consistant une nouvelle fois à rendre publiques des orientations majeures sans qu'aucune concertation préalable n'ait été engagée avec les organisations syndicales représentatives, en contradiction avec les principes du dialogue social que le Gouvernement affirme pourtant défendre.

Dans ce contexte, FO Fonction publique considère indispensable de pouvoir échanger directement avec vous afin d'obtenir des clarifications précises sur les intentions du Gouvernement, les calendriers envisagés, ainsi que sur les impacts concrets pour les agents et les missions de service public.

C'est pourquoi nous sollicitons une audience dans les meilleurs délais, et dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

Christian Grolier
Secrétaire général